

## ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS DE L'OUEST (ETPO), Nantes

S.A., décembre 1913

### Philippe Eugène LE BRUN, administrateur délégué

Né le 20 novembre 1853 à Antony (Seine).  
Fils de Julien Ernest Lebrun et de Marie Rosalie Bergerre.  
Conseiller municipal de Nantes (1885-1888, 1892-1896, 1908-1910)  
Conseiller général du 2<sup>e</sup> canton de Nantes (1908).  
Président de la fédération des comités républicains de la Loire-Inférieure (1904-1914).  
Administrateur du Crédit de l'Ouest (30 décembre 1922),  
Chevalier de la Légion d'honneur du 11 juillet 1936 (min. de la Santé) : vice-président de la commission administrative du bureau de bienfaisance de Nantes.  
Avis d'obsèques : *Le Phare de la Loire*, 20 novembre 1939 (ci-dessous).

### SAINT-BRIEUC LES TRAVAUX DU PORT DU LÈGUÉ (*L'Ouest-Éclair*, 30 janvier 1914)

Samedi dernier, 24 courant, à 2 heures de l'après-midi, a eu lieu à la Préfecture, l'adjudication du premier lot (terrassements et maçonneries) des travaux de transformation du port d'échouage du Légué en bassin à flot.

Ce premier lot comprend :

1° La construction d'un mur de quai sur la rive droite du chenal, immédiatement à l'aval de l'écluse ;

2° Le creusement d'une coupure de 80 mètres de longueur entre les crêtes des musoirs, faisant communiquer le nouveau bassin avec l'ancien ;

3° Le dévasement du nouveau bassin à l'amont du déversoir. Le montant total des travaux avait été fixé par MM. les Ingénieurs à la somme de 250.000 francs.

M. E. Le Brun, entrepreneur à Nantes, en son nom et au nom de la société « L'Entreprise de Travaux publics de l'Ouest », a été déclaré adjudicataire par 19 % de rabais.

Ont, en outre, soumissionné M. Narcisse Richard entrepreneur à Nantes, 13 % d'augmentation ; M. Arnold Monod, ingénieur à Neuilly sur-Seine, 8 % de rabais.

Incessamment, les travaux du nouveau bassin à flot reprendront donc une nouvelle activité.

---

Société d'exploitations minières et industrielles  
(*La Journée industrielle*, 8 juin 1918)  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Exploitations\\_minieres\\_et\\_industrielles.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Exploitations_minieres_et_industrielles.pdf)

.....  
La Société d'Entreprises et de Travaux Publics de l'Ouest a pu mener à bonne fin, malgré des conditions d'approvisionnement en matériaux difficiles, les travaux dont elle avait annoncé la terminaison probable en 1917. Elle a entrepris, depuis, l'étude d'affaires nouvelles importantes dans des conditions qui ont de grandes chances d'aboutir.

---

Entreprise de travaux publics de l'Ouest  
(*La Journée industrielle*, 15 août 1919)

Assemblée extraordinaire 21 août, 25, rue de Clichy, à Paris. Régularisation de l'augmentation du capital.

---

Entreprise de travaux publics de l'Ouest  
(*La Journée industrielle*, 26 septembre 1919)

Nantes, 24 septembre. — Cette entreprise, au capital de 650.000 fr., dont le siège est à Nantes, 3, place du Sanitat, s'occupe de toutes entreprises se rapportant aux travaux publics et spécialement des constructions en ciment armé.

La dernière assemblée générale des actionnaires a approuvé la décision proposant d'élever le capital social à 1.300.000 francs, par l'émission de 6.500 actions nouvelles de 100 francs.

---

Société d'exploitations minières et industrielles  
(*La Journée industrielle*, 4 mai 1920)  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Exploitations\\_minieres\\_et\\_industrielles.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Exploitations_minieres_et_industrielles.pdf)

.....  
Quant aux autres participations : Omnium français d'électricité, Travaux publics de l'Ouest, Automobiles Postales, Charbonnages du Kent, les deux premières ont distribué des dividendes rémunérateurs ; les deux autres sont en bonne voie.

---

Société anonyme d'exploitations minières et industrielles  
(*La Journée industrielle*, 22 juin 1921)  
[entreprises-coloniales.fr/empire/Exploitations\\_minieres\\_et\\_industrielles.pdf](http://entreprises-coloniales.fr/empire/Exploitations_minieres_et_industrielles.pdf)

.....  
En ce qui concerne l'Entreprise de travaux publics de l'Ouest, au cours de l'exercice 1920, cette société a porté son capital de 1.300.000 fr. à 3 millions. Ses affaires ont continué à se développer d'une manière satisfaisante. Elle a obtenu d'importants travaux à exécuter, notamment la construction du port de pêche de Lorient et l'agrandissement du port de commerce de Saint-Malo. En outre elle a équipé une

carrière à Saint-Gildas-des-Bois (Loire Inférieure), en vue de l'exécution de marchés passés avec les services vicinaux pour la fourniture de matériaux destinés à l'entretien des routes de la région.

---

*Louis Auguste BRICHAUX, vice-président, puis président délégué*

Né le 29 juin 1871 à Decazeville (Aveyron).

Fils de Pépin Joseph Brichaux, 28 ans, originaire de Walcourt (Belgique), sous-chef de fabrication, et de Anna Julienne Dugas.

Marié le 4 sept. 1899 à Rive-de-Gier (Loire) avec Julie-Antoinette Binachon, fille de Julien Binachon, négociant à Rive-de-Gier, et de Marie Martinière.

Dont Paul-Joseph († 1911), Simone (mariée en 1923 à Georges Moutier, médecin), Jeanne (M<sup>me</sup> Jean Dagnaud), Lucie (M<sup>me</sup> Bourgonnier), « Marinette » (alias Marie Caroline : M<sup>me</sup> Lucien Tardy) et Anne-Marie (mariée à René Hautcœur, avoué à Saint-Nazaire).

Associé de la S.N.C. Brichaux et Binachon, négoce de combustible et charbons, Paris (1<sup>er</sup> juillet 1901).

Administrateur délégué de la Cie charbonnière de l'Ouest (1902), toujours avec son beau-frère, Michel Binachon,

de la Société commerciale de Saint-Nazaire(1913),

du Groupement charbonnier du département de la Seine (déc. 1916),

de la Société d'études d'hôtels et de transports pour le développement de la presqu'île de Guérande

et de la Société nazairienne de consignation et de transit (1917),

de la Société générale d'entreprises maritimes de l'Ouest,

de la Société commerciale franco-belge,

de la Société malouine de transit et de manutention

et de la Compagnie charbonnière du Nord-Africain (1919),

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Charbonniere\\_du\\_Nord-Africain.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Charbonniere_du_Nord-Africain.pdf)

des Établissements Faustin (1920), charbons à La Rochelle et Rochefort,

de la Compagnie africaine d'entreprises (1922), à Dakar, puis Grand-Bassam,

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Cie\\_africaine\\_entreprises.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Cie_africaine_entreprises.pdf)

vice-président du Crédit de l'Ouest,

administrateur des Armateur nantais,

des Éts Charles Bertrand, Paris : négoce de charbons,

des Vapeurs nantais (1929),

de la Société d'études de grands travaux (1933)(comme représentant de l'ETPO),

et de Rhin-Rhône.

Conseiller municipal et adjoint au maire (maire 1904-mai 1918), puis maire (22 août-16 nov. 1919) de Saint-Nazaire.

Conseiller du commerce extérieur (1907).

Missions en Angleterre (1917-1919) pour le charbon et les frets.

Chevalier de la Légion d'honneur du 15 octobre 1921 : président de la chambre de commerce de Saint-Nazaire, industriel, exportateur.

Décédé à Flers, le 10 juin 1945.

Entreprise de travaux publics de l'Ouest  
(*La Journée industrielle*, 25 juin 1922)

Les actionnaires de cette société, dont le siège social est à Nantes, 3, place du Sanitat, se sont réunis le 22 juin en assemblée ordinaire, 25, rue de Clichy, sous la présidence de M. Louis Brichaux, vice-président du conseil d'administration.

Les comptes de l'exercice 1921 font ressortir un bénéfice brut des chantiers de 1.495.040 francs 38, en augmentation de 621.039 fr 61 sur celui de 1920.

Le bénéfice net, après déduction des frais généraux d'administration, des charges et des amortissements, s'élève à 358.315 fr. 45.

Le dividende a été fixé à 10 fr. par action ancienne et à 7 fr. 50 par action nouvelle ; paiement en sera effectué net d'impôt sur le revenu à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain.

À l'actif du bilan, les immobilisations s'élèvent à 4.898.928 fr. 42, l'actif réalisable à 2 millions 705.033 fr. 01. Au passif, le capital figure pour 3 millions, les obligations pour 1.500 000 ; les réserves pour 224.053 fr. 04 ; les amortissements pour 842.715 fr. 27, le passif exigible pour 1.678.352 fr. 38.

L'ensemble des travaux dont, il a été parlé l'an dernier a assuré à la société une marche normale et des résultats satisfaisants.

Au port de Lorient, les dragages et dérochages ont continué pendant toute l'année ; deux importants marchés de dérochages ont été exécutés au cours de l'exercice et viennent de prendre fin.

Les autres chantiers pour la construction du môle sud-ouest et le battage des pieux du môle sud-est sont encore actuellement en activité et se termineront dans le courant du présent exercice.

Pour équiper le chantier du port de Saint-Malo, la société a fait d'importantes acquisitions : matériel en vue de la production de la force motrice et de l'air comprimé ; voies, wagons et locomotives, derricks pour le déchargement des produits de dérochages et de dragages. Elle a également complété son matériel flottant par l'acquisition faite en Allemagne de deux chalands à clapets, de deux porteurs et d'un remorqueur.

À Saint-Gildas-des-Bois, l'installation de la carrière a été complétée par un transporteur arien avec stations et trémies de déchargement et raccordement en gare. La mise en route de l'exploitation a eu lieu vers le milieu de 1921 et, depuis, les livraisons de macadams au service vicinal se sont poursuivies régulièrement.

M. Le Brun, administrateur sortant, a été réélu.

---

Entreprise de travaux publics de l'Ouest  
(*La Journée industrielle*, 28 juin 1922)

Nantes, 26 juin. — Cette société procède à l'émission au pair de 2.000 obligations de 500 fr. 7 %, autorisée par l'assemblée du 22 juin 1921.

---

Les travaux du port de Saint-Malo  
(*La Journée industrielle*, 25 novembre 1922)

Saint-Malo, 23 novembre. — Les travaux du port de Saint-Malo se poursuivent avec activité. La cale de Dinan, dite « cale de mer basse », est complètement terminée, ainsi que le chenal de 25 mètres qui y donne accès. Grâce à ce chenal, les transports et vedettes qui assurent le service journalier entre Dinard et Saint-Malo n'auront plus besoin d'aller « aux Bés » chercher un courant d'eau suffisant, à mer basse, pour débarquer dans Saint-Malo. L'Entreprise des Travaux Publics de l'Ouest, de Nantes, vient de commencer la construction du mur du quai nord bordant le grand chenal de 90 mètres. Ce mur, qui sera construit tout en béton armé, aura 90 mètres de longueur.

Les dragages et 1<sup>er</sup> déroutages se poursuivent dans le port de marée. D'ici à quelques semaines, une sucses refoullasse est attendue, qui permettra d'envoyer les

déblais sur les terre-pleins du futur bassin intérieur. Comme avenant au premier lot, le quai à marée, appontement en béton armé, sera très prochainement mis en concours.

La construction du bassin intérieur de la grande écluse, d'un patent slip et de la forme de radoubes formeront le programme de 1923. Il est probable que la forme de radoubes et le patent slip, réclamés par les ouvriers du port, seront mis en adjudication dès le début de 1923. La chambre de commerce de Saint-Malo appuie, du reste, ces réclamations.

---

Exploitations minières et industrielles  
(*La Journée industrielle*, 22 décembre 1922)

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Exploitations\\_minieres\\_et\\_industrielles.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Exploitations_minieres_et_industrielles.pdf)

.....  
L'Entreprise de travaux publics de l'Ouest a poursuivi l'exécution de travaux de dragages et enrochements dans le port de Lorient. Le chantier pour l'exécution des travaux d'amélioration du port de Saint-Malo a été établi et pourvu d'un gros matériel. Un dividende de 10 % a été distribué.

---

Crédit de l'Ouest  
(*La Journée industrielle*, 6 janvier 1923)

Le conseil d'administration du Crédit de l'Ouest, dans sa séance du 30 décembre 1922, a nommé administrateurs : ... Eugène Le Brun, administrateur délégué de la Société Entreprises de travaux publics de l'Ouest, à Nantes.

---

*Annuaire industriel*, 1925 :

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS DE L'OUEST, 3, pl. du Sanitat, Nantes (L.-Inf.). T. 18-59. Ad. t. Entreprise-Ouest-Nantes. Soc. an. au cap. de 3.000.000 de francs.

Travaux Entreprise de travaux publics et particuliers d'eau, quais, appontements, dragages, dérochements, constructions en tous genres en béton armé. (13-5252).

---

Entreprise de travaux publics de l'Ouest  
(*La Journée industrielle*, 12 juillet 1927)

Nantes, 10 juillet. — L'assemblée ordinaire, tenue le 28 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1926 qui se soldent par un bénéfice de 5.119 fr. contre un solde débiteur de 4.413 francs en 1925, ce qui laisse un solde créditeur de 705 francs.

---

Port de pêche de Lorient  
(*La Journée industrielle*, 5 février 1928)

Ce port va être doté d'un slipway, d'un type nouveau, destiné à la réparation des chalutiers.

L'exécution de cette installation, évaluée à 11 millions de francs, vient d'être confiée, après concours, aux Établissements Joseph Paris, pour la partie métallique et

mécanique, et à l'Entreprise des travaux publics de l'Ouest, pour la construction du batardeau, des dragages, terrassements, fondations et ouvrages en béton armé.

---

LES CONFLITS DU TRAVAIL  
(*La Journée industrielle*, 10 mars 1928)

À Balaruc (Hérault), un certain nombre d'ouvriers carriers de l'Entreprise des travaux publics de l'Ouest se sont mis en grève. La grève a été déclarée à la suite du renvoi de deux Espagnols. Actuellement, le salaire de base est de 2 fr. 90 l'heure pour les manœuvres et va jusqu'à 3 fr. 40 pour les spécialistes, plus une prime à la production de 0 fr. 25 à 0 fr. 45 l'heure.

Les ouvriers demandent la suppression de cette prime et un salaire de 3 fr. 50 l'heure pour les manœuvres avec les mêmes majorations pour les spécialistes.

---

Entreprise de travaux publics de l'Ouest  
(*La Journée industrielle*, 7 août 1928)

Nantes, 5 août. — L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1927 se soldant par un bénéfice net de 500.137 fr. 55, contre 6.119 fr. 07 en 1926. Les actionnaires ont voté la distribution d'un dividende de 6 %, soit 4 fr. 92 net par action nominative et 1 fr. 80 net par action au porteur.

M. Eugène Le Brun, administrateur sortant, a été réélu.

---

Entreprise de travaux publics de l'Ouest  
(*La Journée industrielle*, 4 juillet 1929)

Nantes, 2 juillet. — L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1928 qui se soldent par un bénéfice net de 823.228 fr. 71, contre 500.137 fr. 55 en 1927. En ajoutant le report antérieur, le solde bénéficiaire s'élève à 857.127 fr. 54.

Le dividende a été fixé à 12 fr. 50 brut, contre 6 fr. l'an dernier.

---

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS DE L'OUEST  
(*BALO*, 20 janvier 1930)

Société anonyme.

Régie par la législation française.

Siège social: 3, place du Sanitat à Nantes.

Statuts déposés aux minutes de M<sup>e</sup> Dufour, notaire à Paris, le 4 décembre 1913.

La société a pour objet, tant en France que dans les colonies, pays de protectorat et à l'étranger, toutes entreprises de travaux publics et particuliers, notamment de ports, docks, phares, chemins de fer, tramways, canaux, routes, ponts, égouts, assainissement, pavage, terrassement, distribution d'eau, de lumière et de force et en général tous travaux quelconques à exécuter tant pour le compte d'administrations publiques que pour le compte de particuliers; toutes fournitures et ventes de matériaux, appareils et machines nécessaires à l'exécution des travaux précités; toutes ouvertures de crédit et

avances soit en espèces soit en travaux et fournitures; l'obtention ou la reprise de toutes concessions et de tous traités relatifs auxdits travaux et en général toutes opérations industrielles ou commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant être nécessaires au fonctionnement et au développement de la société et se rattachant au même objet.

Sa durée est de 99 années, qui ont commencé à courir le 23 décembre 1913, date de la constitution.

Le capital social primitivement de 650.000 francs a été porté en 1919 à 1.300.000 fr. et est actuellement de 3 millions de francs divisés en 30.000 actions nominatives ou au porteur de 100 fr. chacune entièrement libérées.

Il n'existe pas de parts de fondateur.

Il a été fait apport à la société, lors de sa constitution, par M. Eugène Le Brun, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Nantes, de son fonds de commerce d'entrepreneur de travaux publics exploité à Nantes et à Saint-Nazaire, comprenant clientèle, matériel, matériaux, machines, contrats et droit aux baux, moyennant l'attribution de 2.000 actions entièrement libérées faisant partie de celles constituant le capital susindiqué.

L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

L'assemblée générale annuelle se tient dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social. Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires se réunissent soit au siège social à Nantes, soit à Paris, au lieu indiqué dans la convocation.

Les convocations sont faites par avis inséré dans un journal de Nantes et dans un des journaux désignés pour les annonces légales à Paris, vingt jours au moins à l'avance. Ce délai peut être réduit à 10 jours pour les assemblées extraordinaires ou convoquées extraordinairement et à 5 jours pour les assemblées appelées à rendre définitives les augmentations de capital.

Les membres du conseil d'administration ont droit à 10 p. 100 des bénéfices nets et à des jetons de présence dont l'importance est déterminée par l'assemblée générale des actionnaires.

Le produit des opérations sociales, déduction faite des frais généraux et charges et de tous amortissements et réserves industriels jugés nécessaires par le conseil, constitue les bénéfices nets.

Sur les bénéfices nets il est prélevé 5 p. 100 pour la réserve légale, il est ensuite attribué une somme représentant 5 p. 100 du capital versé aux actionnaires.

Sur le surplus 10 p. 100 sont attribués au fonds de garantie et sur le reste 10 p. 100 au conseil et le solde est mis à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

La société a émis: 1° en 1921, 3.000 obligations de 500 fr., 7 p. 100, garanties par une première hypothèque sur la drague marine « Armor » et la dérocheuse « Tor ar Rock », ces obligations ont été amorties par anticipation le 1<sup>er</sup> juillet 1929 ; 2° en 1922, 2.000 obligations de 500 fr., 7 p. 100, garanties par une première hypothèque sur la drague suceuse-refoullasse « Sunérés ». Sur ces obligations, 1.300 restaient à amortir au 31 décembre 1929.

Par délibération en date du 10 janvier 1930, le conseil d'administration a décidé en vertu des pouvoirs qu'il tient de l'article 7 des statuts, de porter le capital social de 3.000 000 de francs à 5.000.000 de francs par la création de 20.000 actions nouvelles de 100 fr. à émettre au pair et dont le premier quart sera versé à la souscription. Un droit de préférence à la souscription de 15.000 de ces actions est réservé aux actionnaires à raison de une action nouvelle pour deux anciennes. Les 5.000 actions nouvelles de surplus seront mises à la disposition du personnel de la direction et des ingénieurs de la société désignés par le conseil d'administration dans sa séance du 10 janvier 1930. La souscription aura lieu du 27 janvier au 22 février 1930.

La présente insertion est faite en vue de l'émission des 20.000 actions nouvelles et de leur introduction éventuelle sur le marché, ainsi que celle des 30.000 actions anciennes formant le capital actuel.

Le président délégué,  
BRICHAUX,  
demeurant 8, place du Sanitat, Nantes (Loire-Inférieure).

Bilan au 31 décembre 1928

|  |                      |
|--|----------------------|
| ACTIF  |                      |
| Fonds de commerce  | 3.825 00             |
| Frais d'émission des obligations (1 <sup>er</sup> emprunt) | 36.000 00            |
| Frais d'émission des obligations (2 <sup>e</sup> emprunt)  | 26.000 00            |
| Terrains et immeubles                                      | 313.926 10           |
| Mobilier, cavalerie et matériel de transports              | 48.828 00            |
| Matériel   | 8.008.781 45         |
| Cautionnements, consignations et caisses                   | 2.250.433 37         |
| Matériaux, stocks et approvisionnements                    | 632.755 85           |
| Débiteurs divers   | 3.163.846 33         |
| Travaux préparatoires à récupérer                          | 1.222.061 88         |
|  | <u>15.706.457 98</u> |
| PASSIF   |                      |
| Capital-actions  | 3.000.000 00         |
| Obligations  | 1.675.000 00         |
| Créditeurs divers  | 4.368.570 36         |
| Travaux à terminer   | 1.720.960 26         |
| Réserves diverses  | 4.084.799 82         |
| Pertes et profits  | 857.127 54           |
|  | <u>45.706.457 98</u> |

Certifié conforme:

Entreprise de travaux publics de l'Ouest :  
Le président délégué,  
BRICHAUX.

Entreprise de travaux publics de l'Ouest.  
(*Le Journal des débats*, 21 janvier 1930)  
(*Le Journal des finances*, 24 janvier 1930)

Augmentation du capital de 3 à 5 millions, par création de 20.000 actions de 100 francs à émettre au pair.

---

Entreprise de travaux publics de l'Ouest  
(*La Journée industrielle*, 12 juillet 1931)

Nantes, 10 juillet. — L'assemblée ordinaire, tenue récemment, a approuvé les comptes de l'exercice 1930 se soldant par un bénéfice net de 242.286 fr. 67 contre 913.224 fr. 46 en 1929. En y ajoutant le report de l'exercice antérieur, le disponible s'élève à 444.386 fr. 14.

L'assemblée a fixé le dividende à 5 fr., soit net 4 fr. 20 par action ancienne nominative et 3 fr. 74 par action au porteur. Les actions nouvelles toucheront net 1 fr. 394. Une somme de 244.379 fr. a été reportée à nouveau.

M. Georges Lehmann <sup>1</sup>, administrateur sortant, a été réélu.

---

Entreprise de travaux publics de l'Ouest  
(*La Journée industrielle*, 20 juillet 1932)

Nantes, 18 juillet. — L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1931, se soldant par un bénéfice net de 745 fr 68 contre 242.586 fr. 57 pour l'exercice 1930. Compte tenu du report antérieur, le total disponible s'élève à la somme de 245.125 fr. qui a été reportée à nouveau.

MM. Louis Brichaux et Eudore Progneaux <sup>2</sup>, administrateurs sortants, ont été réélus.

---

Société d'études de grands travaux  
(*La Journée industrielle*, 2 mars 1933)

Le premier conseil d'administration se compose de MM. ... Louis-Auguste Brichaux, industriel, villa Minne, Petit-Gavy, Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), représentant l'Entreprise de travaux publics de l'Ouest.

---

Entreprise de travaux publics de l'Ouest  
(*La Journée industrielle*, 1<sup>er</sup> juillet 1933)

Nantes, 29 juin. — L'assemblée ordinaire tenue récemment a approuvé les comptes de l'exercice 1932 se soldant par un bénéfice net de 833.571 fr. En y ajoutant le report antérieur, le solde créditeur s'élève à 1.078.696 francs.

---

<sup>1</sup> Georges Lehmann : fils d'Albert Lehmann et de Caroline Kulp. Frère de Jeanne Lehmann, mariée à Jules Bernard, dirigeant du groupe Goudchaux. Ingénieur E.C.P., administrateur de sociétés, dont plusieurs du groupe Gouchaux (Exploitations minières et industrielles, Auxiliaire des chemins de fer et de l'industrie, Société parisienne de banque...)

<sup>2</sup> Eudore Progneaux : ingénieur de l'École des mines de Charleroi (1879), directeur des usines de Trignac, administrateur des Exploitations minières et industrielles :  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Basse-Loire\\_UMBL.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Basse-Loire_UMBL.pdf)

L'assemblée a fixé le dividende à 10 %, soit net 8 fr. 40 par action ancienne nominative et 7 fr. 63 par action au porteur. Les actions nouvelles touchent net 7 fr. 35. MM. Joseph Brichaux <sup>3</sup> et Georges Lory, administrateurs sortants, ont été réélus.

---

CONVOI FUNÈBRE  
(*Le Phare de la Loire*, 22 janvier 1934)

SAINT-NAZAIRE. — Vous êtes prié d'assister au convoi funèbre de  
monsieur Joseph BRICHAUX  
ingénieur des Arts et Manufactures,  
chevalier de La Légion d'honneur,  
décédé le 19 janvier 1934, dans sa 59<sup>e</sup> année.

Le deuil se réunira au domicile mortuaire, boulevard de l'Océan, 59, le mardi 23 janvier, à neuf heures.

Cérémonie religieuse : église Saint-Nazaire.

Inhumation : cimetière de La Briandais.

De la part de madame J. BRICHAUX, son épouse ; madame P.-J. BRICHAUX, sa mère ; monsieur et madame Louis BRICHAUX, mademoiselle Marie BRICHAUX, mademoiselle Yvonne BRICHAUX, ses frère et sœurs ; monsieur et madame Michel BINACHON, madame C. BINACHON, ses beau-père et belles-sœurs ; docteur et madame MOUTIER [née Simone Brichaux, fille de Louis] ; monsieur et madame DAGNAUD et leurs enfants ; monsieur et madame BOURGONNIER ; monsieur [Lucien] et madame TARDY [née Marie-Caroline Brichaux, fille de Louis] ; monsieur [René] et madame HAUTCŒUR [née Anne-Marie Brichaux, fille de Louis] et leur fils ; messieurs Henri, André, Paul BINACHON, ses neveux et nièces.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

---

UNE FOULE RECUEILLIE À ACCOMPAGNÉ M. JOSEPH BRICHAUX  
À SA DERNIÈRE DEMEURE  
(*Le Phare de la Loire*, 24 janvier 1934)

Impitoyablement, depuis quelques mois, la mort fauche les Nazairiens, dont les figures étaient particulièrement connues et faisaient corps, pour ainsi dire, avec la vie de la cité.

Sa dernière victime est M. Joseph Brichaux qu'une assistance nombreuse et recueillie a conduit hier à sa dernière demeure.

Joseph Brichaux était né le 24 mars 1875, à Liverdun (Meurthe-et-Moselle), Venu très jeune dans notre région, où son père occupait une fonction importante aux Usines de Trignac, il fit une partie de ses études au collège de Saint-Nazaire.

Élève studieux et brillant, ses dispositions pour les sciences le poussèrent vers l'École centrale des Arts et Manufactures où il entra en 1897.

À sa sortie, dans un très bon rang, jeune ingénieur, il fit un court séjour en Pologne et revint à Saint-Nazaire pour assurer la direction d'une usine de charbon.

Ayant alors acquis toute la pratique nécessaire aux techniciens, Joseph Brichaux partit pour la Russie, où, pendant plusieurs années, il fut chargé de l'exploitation de

---

<sup>3</sup> Joseph Brichaux (1875-1934) : frère cadet et bras droit de Louis Brichaux. Ingénieur ECP. Chevalier de la Légion d'honneur.

mines importantes. Il sut faire apprécier le savoir, la compétence et la culture des ingénieurs français.

À son retour, il se fixa à Saint-Nazaire et devint le collaborateur assidu et dévoué de son frère, Louis, qui comptait déjà parmi les personnalités marquantes de l'industrie de la région.

Pendant la guerre, mobilisé comme capitaine d'artillerie et ayant servi au front, Joseph Brichaux fut, plus tard, attaché au ministère des Travaux publics comme directeur de la Chambre de compensation des frets, chargée d'assurer le ravitaillement du pays en charbon. Il s'acquitta si brillamment de cette tâche délicate, que le Gouvernement lui accorda la croix de la Légion d'honneur;

Après les hostilités, il se consacra à des affaires nazairiennes et régionales. C'est ainsi qu'il fut en même temps : administrateur délégué de la Compagnie charbonnière de l'Ouest, président du Groupement des Importateurs charbonniers de notre port, [administrateur de l'Entreprise des travaux publics de l'Ouest](#), de la Caisse centrale accidents, ainsi que de nombreuses autres sociétés<sup>4</sup>.

Son activité et son dévouement le désignèrent pour remplir diverses fonctions publiques : inspecteur départemental de l'Enseignement technique, membre de la Commission permanente d'enquête du port, juge au tribunal de Commerce depuis la fondation de cette institution en 1912 jusqu'en 1921.

Nous l'avons dit, Joseph Brichaux s'était acquis la très vive sympathie de tous ceux qui l'approchaient et notamment celle du personnel de la compagnie charbonnière qui avait su apprécier ses hautes qualités de cœur et la droiture de son jugement.

#### LE CORTÈGE

À 9 heures, le cortège se forme devant le domicile mortuaire. On reconnaît des dirigeants d'entreprises, des personnalités du monde politique, de la magistrature et de l'industrie, et à côté des employés et des ouvriers venus saluer une dernière fois leur patron.

Précédant le corbillard, un char est enfoui sous des gerbes et des couronnes où l'on relève des inscriptions : Amicale Carnot ; Établissement Maresché et Cie ; Syndicat des importateurs de charbons de la Loire-Inférieure ; Société anonyme des Anciens Établissements Eugène Ducos ; Compagnie charbonnière de l'Ouest ; [L'Entreprise des travaux publics de l'Ouest à son administrateur](#) ; les Anciens Élèves de l'École centrale (section de Nantes) ; le Syndicat central des négociants importateurs de charbons en France à son vice-président ; [les administrateurs de l'Entreprise des travaux publics de l'Ouest à leur collègue et ami](#) ; l'Amicale des anciens élèves du collège Aristide-Briand.

Sur le corbillard que fleurit d'autres couronnes, en lit : « Ses beaux-pères, belles-sœurs et neveux ; La Caisse générale d'accidents à son administrateur ; Le Tribunal de commerce ; Établissements Duval. »

Le ciel est gris et le vent oui vient de la mer fait frissonner. C'est dans cette atmosphère de tristesse intense, que le cortège se met en route et c'est un piétinement ininterrompu sur le boulevard habituellement désert à cette heure matinale.

Les cordons du poêle étaient tenus par des amis personnels du défunt : M. Bonamy, représentant le personnel ; M. Amédée Valle, constructeur de navires ; M. Le Guillou, de la Caisse générale d'accidents ; [M. G. Lory, vice-président des Travaux publics de l'Ouest](#) ; M. Pillet, administrateur délégué de la Société des importateurs de charbons ; Raymond Gasnier, ancien président au tribunal de commerce ; M. Pol, vice-président du Comité central des fabricants d'agglomérés ; M. Georgelin, ancien président au tribunal de commerce.

---

<sup>4</sup> Compagnie charbonnière du Nord-Africain, Établissements Faustin (Charbons à La Rochelle), Armateurs nantais, Vapeurs nantais...

M. Louis Brichaux, revenu de Nice où il se remettait des fatigues très dures qu'il a éprouvées pendant l'année, est soutenu par deux membres de sa famille. Il se tient très droit, mais sa figure est ravagée par la douleur.

Après la cérémonie religieuse, le cortège se rend au cimetière de la Briandais.

#### LES DISCOURS

Le silence se fait et d'un groupe se détache M. Pillet qui, au nom du Syndicat des importateurs de charbons, prend la parole en ces termes.

« Prostrés que nous sommes au chevet de cette tombe, dit-il, prématurément ouverte, témoins angoissés et impuissants de la douleur des parents et des familiers de l'homme de bien, dont la disparition nous a frappés de stupeur, nous hésitons à prolonger la détresse des proches qui sont au premier rang de cette foule apitoyée.

Et cependant, les adhérents du Syndicat central des négociants importateurs de charbons en France et du Comité central des fabricants d'agglomérés de houille du littoral français ne sauraient laisser leur collègue et ami entrer dans l'ultime repos sans lui apporter un dernier et légitime tribut de reconnaissance.

Joseph Brichaux nous appartenait tout entier. Il a vécu notre vie qu'il a embellie d'amitié, il a exercé notre profession qu'il a grandement honorée. Il n'était que l'un de nous, mais il était l'un des meilleurs d'entre nous. Sa bonté proverbiale, la finesse de son esprit, sa courtoisie lui conciliaient toutes les sympathies et le désignaient pour être l'un des pionniers des idées syndicales qui ne sont, à tout prendre, que la traduction d'une bonne harmonie entre professionnels. Collaborateur immédiat de l'un des présidents les plus actifs, les plus honorés, il fut toujours prêt à répondre à l'appel des hommes de bon vouloir, à se dépenser pour le bien de tous.

D'autres que nous diront ses titres à l'affection et à l'estime de ses concitoyens. Qu'il nous soit permis de rappeler l'effort considérable qu'il dépensa à la direction de la Chambre de compensation des frets charbonniers, dont la création et le bon fonctionnement ont permis, aux heures tragiques où le pays luttait pour son existence, l'approvisionnement des armées et des usines en combustibles minéraux.

À peine libéré de la charge qui lui avait été impartie, Joseph Brichaux répondit au nouvel appel de ses collègues.

Quatre années durant, au sein de leur conseil syndical, il leur apporta sa collaboration dévouée et expérimentée, comme vice-président du Syndicat central. L'exercice de ce mandat, d'une durée statutairement limitée, lui fournit l'occasion de donner la mesure de ses qualités de pondération et de prud'homme.

La place est grande que laisse ce chef foudroyé en pleine force. Les regrets unanimes que cause sa disparition sont d'autant plus vifs que sa perte a été plus brutale. C'est donc avec la plus grande compassion que nous nous tournons vers ceux à l'affection de qui il est ravi, pour leur dire la part que nous prenons à leur douleur.

Puissent madame Joseph Brichaux, madame Brichaux mère, ses sœurs, tous les membres de cette famille si durement affligés, trouver du moins, dans l'expression de notre profonde commisération, un faible soulagement à une peine que les mots sont impuissants à mesurer.

De vos collègues et amis, Joseph Brichaux, je vous apporte, avec le dernier adieu, l'assurance d'un attachement durable et fidèle à votre souvenir.

À son tour, M. Guillouet, à la robuste vieillesse, retrace la vie du disparu :

« C'est surtout pendant qu'il siégeait au tribunal de commerce que je l'ai connu, ajoute-t-il. En ma qualité de président, j'ai pu l'apprécier. Il était doué d'une intelligence vive, éclairée, d'une rare compréhension des choses du commerce et de l'industrie qui en ont fait un juge averti et impartial dans les affaires les plus difficiles.

On peut dire de lui qu'il était, sur le siège qu'il a si dignement occupé, passionnément épris de ses fonctions et profondément pénétré de la mission qu'il avait à remplir.

Ces qualités de l'homme public étaient connues et appréciées de tous et la disparition de Joseph Brichaux laissera un grand vide dans la vie économique de notre Cité.

Mais qu'il me soit permis de rappeler sur cette tombe, toute la sympathie et l'amitié qu'il avait su s'attirer de ceux qui l'entouraient.

Joseph Brichaux, qui avait une grande expérience de la vie et des hommes. avait atteint cette sérénité philosophique qui lui permettait d'apprécier sûrement les qualités de chacun et de se donner de tout cœur ; il sera justement regretté de ses nombreux amis.

Sa bienveillance s'étendait aussi à ceux qui travaillaient sous ses ordres et qui n'oublieront pas le chef juste et bon qu'il était pour eux.

Je tiens à rappeler aussi l'élévation de sentiments de la famille Brichaux, si étroitement unie, qui a toujours montré la plus grande solidarité entre ses membres et qui a marqué son séjour à Saint-Nazaire, d'une empreinte ineffaçable.

On comprend donc sa grande douleur et je m'incline respectueusement et affectueusement devant elle.

À la veuve éplorée, à la pauvre mère, ainsi qu'à tous les membres de la famille, j'adresse l'expression de mes condoléances les plus sincères et les plus émues.

Au nom de tous vos amis, mon Cher Joseph, je vous dis une dernière fois : Adieu. »

C'est fini ! La foule s'éparpille, laissant la famille éprouvée à sa douleur intime.

#### LES PERSONNALITÉS

Au hasard du crayon, nous avons noté dans l'assistance :

M. le sous-préfet de Saint-Nazaire ; M. le député-maire Robillard, principal du collège ; Dousset, directeur de la Société de Remorquage et de Sauvetage ; Dolbois, secrétaire du Syndicat des importateurs de charbons de la Loire-Inférieure ; M<sup>lle</sup> C. Priou ; MM. Bonnet et Athimon ; Crespin, directeur de « La Démocratie » ; Blanc, agent général d'assurances ; Brayet, ingénieur au chantier de Penhoët ; Devorsine, directeur d'assurances ; Vince, juge au tribunal de commerce ; Bertrand Clément, huissier de la Banque de France ; Gallas, juge de paix honoraire ; Toucher et Eyot, ingénieurs des Travaux publics de l'État, Dassé, contrôleur principal des contributions directes en retraite ; Gaborit, inspecteur d'assurances ; Blachère, ingénieur ; Jagot, ingénieur des Travaux publics de l'État ; Rigal, ingénieur E.T.P. ; Labour, capitaine au long cours ; Horveno, avocat ; Bastian, ingénieur mécanicien ; Serveaux, pilote à la Compagnie générale transatlantique ; M. et M<sup>me</sup> Joseph Paris fils ; Abel Rineau : Fernand Buet, président de l'Union des syndicats des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics de Nantes et de la Loire-Inférieure ; Paravey, juge au tribunal de commerce ; Bousset, entrepreneur de travaux publics ; Brunel, directeur de la Maison Woms et Cie ; Bréerette, architecte ; Bruneteau, ingénieur A. et M. et E.S.E. ; Jarniou, directeur des services de la chambre de commerce ; Bégarie, président d'honneur de la Fédération des syndicats patronaux du bâtiment et travaux publics de l'Ouest ; Pol, directeur général des établissements Châtel et Dollfus ; Pasquier, directeur honoraire d'école publique ; Cofard, sous-directeur du chantier de Penhoët ; Laporte, administrateur délégué de la Société des agences J. et P. Hutchinson ; Pedron, directeur de la Compagnie Hutchinson ; Galibourg, avocat ; Ricordeau, directeur de la Société Manutention maritime ; Villeneuve, président du conseil d'administration de la Société Manutention maritime ; de Trémaudan, président du tribunal correctionnel ; Joubert, président de la chambre de commerce ; Lemarec, industriel ; Ransen, ingénieur ; Lelièvre de la Société charbonnière de l'Ouest ; Ducoin.

Étienne Houssay, ingénieur au chantier de Penhoët ; Belheur, sous-inspecteur du chemin de fer de Paris à Orléans ; Léchat, directeur de la Société commerciale de Saint-Nazaire ; Uxol, ingénieur de la voie ; Chaillot, directeur d'agence ; De La Grancière, directeur d'assurances ; Chevillard, ingénieur des Arts et Métiers ; Blanquie, chef de l'armement de la Cie générale transatlantique ; Georgelin, ancien président du tribunal de commerce ; Aguesse, directeur de la Caisse générale Accidents ; Boutoleau, chef comptable ; Bicher, professeur honoraire ; Lèguen, sous-directeur d'agence de la Société Générale ; Thomas, directeur à Nantes des Établissements Châtel et Dolfus ; Batillat, architecte ; Auguste Bellan, directeur de la maison Hailaust, vice-consul de Norvège ; Champenois, membre de la chambre de commerce de Nantes ; commandant Ducau, expert maritime ; Guérin, directeur de la Société de Crédit immobilier ; David, membre de la chambre de commerce ; Patarin, gérant de l'agence du Crédit Lyonnais ; Abot, directeur du Comptoir général de quincaillerie ; docteur Mirallié : Rioche, juge au tribunal de première instance ; Russacq, avocat ; Taquet, directeur des Ateliers et Chantiers de la Loire ; Guillouet, vice-président de la chambre de commerce ; Lera, consul du Mexique ; Le Hesran, ingénieur des Travaux publics de l'État ; Delagrange, notaire ; Le Guillou, président de la Fédération des syndicats patronaux du bâtiment et des travaux publics de l'Ouest ; Leroyer et M<sup>me</sup>, notaire ; Pécot, directeur des Forges de l'Ouest ; Ramet, juge au tribunal de commerce ; Lequoy, inspecteur principal à la Compagnie d'Orléans ; Lemaire, agent de la Compagnie française des mines Powell-Duffryn ; Fondin-Taillandier ; Toullec, receveur honoraire de l'Enregistrement ; Hamel, inspecteur-conseil du Bureau Véritas ; Aulnete et M<sup>me</sup>, entrepreneur de déménagements ; Dutertre, contrôleur technique principal à la Compagnie d'Orléans ; Le Thiec, ingénieur des Travaux publics de l'État ; Étienvre, avocat ; Bonnisseau, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Lavedrine, directeur de la Loire Fluviale ; Tixador, commandant du port ; docteur Durand ; Ridet, expert près des tribunaux ; Charrière, entrepreneur de travaux publics ; Tranié, ingénieur civil des Constructions navales ; Garrec, directeur du Frigorifique ; Bouhié, de l'Énergie électrique, etc., etc.

---

Entreprise de travaux publics de l'Ouest  
(*La Journée industrielle*, 6 juillet 1934)

Nantes, 4 juillet. — L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1933 se soldant par un bénéfice net de 732.075 francs.

Le dividende a été fixé à 8 fr. par action.

L'assemblée a ratifié les nominations de MM. Roger Guérin et Claude Bourgonnière en qualité d'administrateurs et elle a réélu M. Eugène Le Brun, administrateur sortant.

---

Entreprise de travaux publics de l'Ouest  
(*La Journée industrielle*, 29 juin 1935)

Nantes. — L'assemblée ordinaire, tenue récemment, a approuvé les comptes de l'exercice 1934 et voté le maintien du dividende à 8 %, soit 7 lf. 04 net par action nominative (personne physique). 6 fr. 64 net par action nominative (personne morale) et 6 fr. 35 net par action au porteur.

---

CONVOI FUNÈBRE

(*Le Phare de la Loire*, 12 juillet 1937)

NANTES – SAINT-NAZAIRE. — Vous êtes prié d'assister aux obsèques de  
monsieur Jean DAGNAUD,  
administrateur des Anciens Établissements Joseph Paris,  
sous-directeur de l'Entreprise des travaux publics de l'Ouest  
pieusement décédé à l'âge de 37 ans, en son domicile, 2, rue Camille-Berruyer, où le  
deuil se réunira, le mardi 13 juillet, à neuf heures trente.

Offices : basilique Saint-Nicolas.

Inhumation : Saint-Nazaire, cimetière de la Briandais, le même jour, à quatorze  
heures quinze.

De la part de : madame Jean DAGNAUD, son épouse ; de Louis, Françoise, Michel,  
ses enfants ; de monsieur et madame Louis BRICHAUX, ses beaux-parents ; de  
monsieur et madame J. GASSE et leur fils, mademoiselle Suzanne DAGNAUD, monsieur  
le docteur MOUTIER et Madame, monsieur et madame C. BOURGONNIER, monsieur et  
madame L. TARDY et leurs enfants, monsieur et madame R. HAUTCŒUR et leur fils, ses  
sœurs, beaux-pères et belles-sœurs ; des familles DAGNAUD, BRICHAUX et BINACHON.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

*Annuaire industriel*, 1938 :

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS DE L'OUEST, 3, pl. du Sanitat, Nantes (L.-Inf.). T.  
18-59.Ad. t. Entreprise-Ouest-Nantes. Soc. an. au cap. de 3.000.000 de francs.

Travaux publics et particuliers. (13-525a).

---

#### CONVOI FUNÈBRE

(*Le Phare de la Loire*, 20 novembre 1939)

NANTES. — Vous êtes prié d'assister aux obsèques de  
monsieur Eugène LE BRUN,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique,  
vice-président du Bureau de Bienfaisance de la Ville de Nantes,  
administrateur de l'Entreprise de travaux publics de l'Ouest,  
administrateur du Crédit de l'Ouest  
décédé à l'âge de 85 ans.

Offices et réunion à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, le mardi 21 novembre, à huit heures  
précises.

Inhumation : cimetière Miséricorde.

De la part de mademoiselle LE BRUN, sa sœur ; des familles NESSAC, CROIX, BARSE,  
GAUTIER, René CHEREAU, COUDRAIS, DE MESSEY. DELALANDE et Gabriel CHÊREAU,  
ses neveux, petits-neveux et arrière petits-neveux.

Condoléances à la chapelle de l'Hôtel-Dieu seulement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

Jean Fernand GASNIER, président (1945)

Né le 14 avril 1883 à Saint-Nazaire.

Fils de Fernand Edouard Gasnier (1853-1906), négociant, , maire de Saint-Nazaire, conseiller général, député de la Loire-Inférieure (1893-1898), et de Gabriele, Bonne Élise Vallée.

Père de Yves Gasnier (1912-1939), ingénieur à l'Union d'entreprises coloniales, [www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Union\\_entreprises\\_coloniales.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Union_entreprises_coloniales.pdf) et de Michel Gasnier, ing. ECP.

Ingénieur E.C.P.

Aux UMBL (oct. 1908-mars 1910).

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Basse-Loire\\_UMBL.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Basse-Loire_UMBL.pdf)

À l'entreprise Verjat-Combarelle : arsenal de Brest (avril 1910-oct. 1913)

Directeur général (déc. 1913) de l'ETPO.

Chevalier de la Légion d'honneur du 3 août 1929 pour la construction des formes radoub de Lannion-Arsenal, de Brest-port de pêche, du port de pêche de Lorient, du port de Cette...Travaux de Saint-Malo depuis 1921.

Officier de la Légion d'honneur du 19 fév. 1952 : reconstruction de ponts sur la Loire, des quais Saint-Nazaire et de Lorient, de l'écluse Saint-Malo, de 300 m du quai de France à Cherbourg détruits par l'occupant en 1944, du quai d'escale au Have, quai de l'arsenal Toulon (1946-1951)

Décédé le 3 oct. 1955.

Entreprise de travaux publics de l'Ouest  
(BALO, 9 juin 1947)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Jean Gasnier, président, 160, avenue Joncourt, Nantes.

Jean Loutrel, vice-président, la Houssinière, la Morrhoneillère, Nantes.

Paul Alliot, directeur général, 13, rue de Littré, Nantes.

Marcel Guérin, administrateur, 5, avenue d'Eylau. Paris.

Fernand Coqueret, administrateur, 20, rue Beaujon, Paris.

Marcel Bruneteau, administrateur, 23, avenue de Launay, Nantes.

André Sée, administrateur, 26, rue Vavin, Paris,

Lucien Tardy, administrateur, 10, avenue Alphand, Paris.

Georges Fortin [vice-président-directeur général du Crédit de l'Ouest à Angers, administrateur des Éts Joseph paris à Nantes], administrateur, rue du Cornet, à Angers.

Société anonyme des établissements Eugène Ducos, administrateur, 3, rue de Bréa, Nantes.

---

*Annuaire Desfossés*, 1953, p. 1605 :

Entreprise de travaux publics de l'Ouest

Conseil : J. Gasnier, pdt ; J. Loutrel, v.-pdt ; P. Alliot, L. Tardy, J. Lory, A. Collange, J. Caldaguès, R. Gasnier.

Commissaires aux comptes : MM. P. Murier, F. Bolo.

---

Loutrel (Jean)[fils d'Émile Loutrel et gendre de Louis-Étienne Wiriot, des Ports de Tunis, Sousse et Sfax, dont il fut administrateur. Administrateur de la Soc. nantaise de Madagascar et de la Soc. nantaise de cult. coloniales], 180 (Crédit de l'Ouest), 204 (Créd. algérien), 1009 (Anc. Éts Joseph Paris), 1597 (pdt ETPO).

Alliot (Paul), 1009 (Anc. Éts Joseph Paris), 1597 (v.-pdg ETPO).

Tardy (Lucien)[marié en 1933, à Saint-Nazaire, avec Marie Caroline Brichaux, fille de Louis. Dont Daniel (1934) et Bernard (1941). Dir Chatel & Dollfus à Rouen], 159 (Créd. hôtel.), 464 (Fluv. + Mme de transp.), 1009 (pdt Anc. Éts Joseph. Paris), 1597 (ETPO).

Lory (Jacques)[1905-1992][fils de Georges Lory, agent de change à Orléans, v.-pdt Crédit de l'Ouest, pdt Anc. Éts Joseph Paris, adm. Penhoët...et de Marie-Louise Ganuchaud], 1009 (dir. Anc. Éts Joseph Paris), 1597 (ETPO).

Collange (Albert)[Mazeyrat-Crispinhac, Haute-Loire, 1885-Kitzbuhel, Autriche, 1972][ing. Arts et métiers, Aix-en-Provence. Carrière chez Campenon Bernard], 1597 (ETPO), 1616 (Campenon-Bernard).

Caldaguès (Jean)[dir. Penhoët], 180 (Crédit de l'Ouest), 847 (Fond. St-Nazaire), 1009 (v.-pdt Anc. Éts Joseph Paris), 1597(ETPO).

Fortin (Georges)[1878-1959][Fils de Joseph Fortin, banquier. Marié à Jane Motais. Fondateur du Crédit de l'Ouest (1913)], 180 (v.-pdt et dir. gén. Crédit de l'Ouest), 1009 (Anc. Éts Joseph Paris), 1597 (ETPO).

Dumas (J.), 1597 (dga ETPO).

Durand (L.), 1597 (secr. gén. ETPO).

Murier (P.), 1597 (comm. cptes ETPO).

Bolo (F.), 847 (comm. cptes Fonderies de Saint-Nazaire), 1009 (comm. cptes Anc. Éts Joseph. Paris), 1597 (comm. cptes ETPO), 2048 (comm. cptes Amieux).

SIÈGE SOCIAL : Nantes, 3, place du Sanitat. Tél. .1 138-50. Bureau à Paris, rue Théodore-de-Banville.

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée en 1913, pour une durée de 99 ans.

OBJET : Toutes entreprises de travaux publics et particuliers.

PARTICIPATIONS : Société auxiliaire de matériel de l'Entreprise de travaux publics de l'Ouest (S.A.M..O.) (filiale) ; [Société africaine de génie civil et de constructions métalliques \(S.A.G.E.C.C.O.M.\)](#), à Dakar ; [Société d'études et de travaux d'art au Maroc \(S.E.T.A.M.\)](#), à Rabat ; Société d'études pour la construction de ponts suspendus ; Société civile immobilière des Pins de Siblas ; Société d'études de Grands Travaux.

CAPITAL SOCIAL : 150 millions de fr., divisé en 30.000 actions de 5.000 fr. À l'origine, 650.000 fr. élevé par étapes successives à 15 millions en 1946. Porté en 1947 à 30 millions par émission à 115 (?) fr. de 150.000 actions de 100 fr. (1 pour 3). Porté en 1949 à 75 millions par élévation du nominal à 250 fr. Regroupement en titres de 5.000 fr. à partir du 1<sup>er</sup> avril 1950. Porté en 1952 à 150 millions par création de 15.000 actions de 5.000 fr. attribuées gratuitement (1 pour 1).

OBLIGATIONS : 2.000 de 5.000 fr. 4 1/4 % net, émises à 4.820 fr. en 1946. Am. de 1951 à 5, T. ou R., sauf R.A. à partir de 1951. Coupons : 1<sup>er</sup> avril.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Avant fin juin.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus prélèvement facultatif pour réserves ; sur le solde, 10 % au conseil, le solde aux actions.

SERVICE FINANCIER ET TRANSFERTS : Siège social.

COTATION : Actions et obligations : Bourse de Nantes. - Notice SEF : W 123.

COUPONS NETS AU PORTEUR : n° 39 (15 juin 1951), 30 fr. ou 600 fr. ; 40 (1<sup>er</sup> octobre 1952), 600 fr., 11 droit d'attribution (1 pour 1) ; 42 (15 décembre 1953), 192 fr. ; 43 (20 décembre 1954), 205 fr.

|      | Amort.         | Provs. | Bénéf. net | Réserves | Divid. +tant. | Divid. brut par act. |
|------|----------------|--------|------------|----------|---------------|----------------------|
|      | (En 1.000 fr.) |        |            |          |               | (En fr.)             |
| 1945 | 764            | —      | 424        | 17       | 515           | 10 00                |
| 1946 | 2.207          | 2.897  | 2.547      | 319      | 1.423         | 12 50                |
| 1947 | 2.972          | —      | 2.787      | 292      | 2.387         | 10 00                |
| 1948 | 6.678          | 17.297 | 16.585     | 8.255    | 7.041         | 19 19                |

|      |        |        |        |        |        |        |
|------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 1949 | 11.821 | 8.454  | 13.432 | 1.673  | 11.796 | 36 60  |
| 1950 | 12.834 | 5.186  | 13.771 | 1.622  | 11.816 | 731 71 |
| 1951 | 21.408 | 66.030 | 48.448 | 33.649 | 14.781 | 731 71 |
| 1952 | 24 534 | 32.499 | 21.640 | 2.388  | 19.175 | 600 00 |
| 1953 | 24.137 | —      | 5.032  | 284    | 7.500  | 250 00 |

BILANS AU 31 DECEMBRE (En 1.000 francs)

|  | 1950           | 1951           | 1952           | 1953           | 1954           |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| ACTIF                                    |                |                |                |                |                |
| Immobilisations (nettes)                 | 86.993         | 130.365        | 123.403        | 129.800        | 127.578        |
| Autres valeurs immobilisées              | 29.840         | 30.605         | 32.560         | 88.398         | 90.190         |
| Réalisable :                             |                |                |                |                |                |
| Valeurs d'exploitation                   | 56.629         | 121.886        | 69.773         | 74.436         | 204.158        |
| Débiteurs                                | 115.558        | 171.401        | 206.111        | 177.871        | 107.557        |
| Titres de placement                      | 354            | 6.350          | 514            | 3.423          | 613            |
| Disponible                               | 18.060         | 16.239         | 10.504         | 13.541         | 44.386         |
|  | <u>307.434</u> | <u>476.846</u> | <u>442.865</u> | <u>487.463</u> | <u>574.482</u> |
| PASSIF                                   |                |                |                |                |                |
| Capital                                  | 75.000         | 75.000         | 150.000        | 150.000        | 150.000        |
| Réserves                                 | 23.629         | 98.314         | 56.982         | 72.248         | 72.280         |
| Fonds de renouvellement<br>et provisions | 15.588         | 52.900         | 78.820         | 69.774         | 47.546         |
| Dettes à long terme                      | 8.825          | 8.235          | 7.915          | 7.730          | 7.265          |
| Dettes à court terme                     | 170.621        | 193.949        | 132.508        | 182.679        | 297.391        |
| Bénéfices                                | 13.771         | 48.448         | 21.640         | 3.032          | —              |
|  | <u>307.434</u> | <u>476.846</u> | <u>442.865</u> | <u>487.463</u> | <u>574.482</u> |

WW 79 :

DUPONT (Jean-Claude), ingénieur. Né le 21 nov. 1921 à Caen (Calvados). Fils de Georges Dupont, avocat, et de M<sup>me</sup>, née Suzanne Burnouf. Mar. le 16 nov. 1943 à M<sup>lle</sup> Denise Bagot (6 enf. : Jean-Yves, Marie-Chislaine, Marie-Christine [M<sup>me</sup> Thierry Chauveau], Bénédicte [M<sup>me</sup> Yvon Bezie], Jean-Baptiste, Blandine). Études : Lycée Malherbe à Caen, École nationale supérieure des mines de Paris. Dipl. : ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des mines. Carr. : ingénieur aux Mines de la Sarre (1946-1956), ingénieur 1956-1958) à la Société métallurgique de Champagne à Saint-Dizier, directeur général (1958-1963) des Éts Châtel et Dollfus\* à Paris, directeur

général de la Cie de combustibles de l'Atlantique (1964-1966), administrateur-directeur général de la société Les combustibles de l'Ouest (depuis 1967), président-directeur général de la Société pétrolière des combustibles de l'Atlantique (depuis 1969), de la Saurco (les Sables d'Olonne), de la Société Atlantique-Bretagne combustibles (ABC) [SCAC\*], administrateur de la Société française Redland, de la Société F. Bonhomme\* et de [E.T.P.O. \(Nantes\)](#). Adr. : prof., 9, rue Kléber, 44700 Nantes ; privée, 77, bd des Américains, 44300 Nantes.

WW 1979 :

TARDY (Bernard), directeur de sociétés. Né le 25 déc. 1941 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Fils de Lucien Tardy, ingénieur industriel, et de M<sup>me</sup>, née Marie-Claudine Brichaux. Mar. le sept 1975 à M<sup>lle</sup> Annick Laurence (1 enf. : Bertrand). Études : Faculté de droit de Paris. Dipl. : diplômé de l'École des hautes études commerciales, diplômé d'études supérieures de droit privé et de sciences économiques. Carr. : président de la Compagnie commerciale de l'Ouest (depuis 1972)[rebaptisée Cie des combustibles de l'Ouest (CCO), groupe CPO], [administrateur de l'Entreprise de travaux publics de l'Ouest \[ETPO\]\(depuis 1967\)](#), et de [Joseph Paris S.A. \(depuis 1971\)](#)[adm. Sparflex, gérant Groupement foncier du Bois de Langeais (37)]. Adr. : prof., Compagnie commerciale de l'Ouest, route de Pompière, 44000 Nantes ; privée, 5 rue Regnard, 44000 Nantes.

WW 1979 :

TARDY (Daniel), ingénieur on chef du génie maritime, universitaire. Né le 17 fév. 1934 Rouen (Seine-Mar.). Fils de Lucien Tardy, ingénieur, industriel, et de M<sup>me</sup>, née Marie-Claudine Brichaux Mar. le 7 mars 1958 à M<sup>lle</sup> Françoise Lehuerou-Kerisel (5 enf. : Marie-Noëlle, Olivier, Nicole, Hélène, Cécile). Études : Lycées Janson-de-Sailly, Saint-Louis et Louis-le-Grand à Paris, Lycée Georges-Clemenceau et Faculté des sciences de Nantes. Dipl. : ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur du génie maritime, docteur ès sciences. Carr. : ingénieur à l'Établissement d'Indret des constructions et armes navales (1958-1964), directeur général adjoint de la [Société Joseph Paris](#) à Nantes, professeur titulaire (chaire de mécanique) à la faculté des sciences de Nantes (1968-1975), directeur de l'Institut universitaire de technologie de Nantes (1967-1968), directeur (1968-1971), de l'École nationale de mécanique à Nantes, [président-directeur général de l'Entreprise de travaux publics de l'Ouest \(Etpo\)\(depuis 1971\)](#) et de la Compagnie industrielle et financière d'entreprises (Cife)(depuis 1974). Décor. : chevalier de l'ordre national du Mérite. Sports : voile, golf. Membre du Rotary-Club de Nantes-Est. Adr. : prof., place du Sanitat, 44000 Nantes ; privée, 2, place Sainte-Croix, 44000 Nantes.

---

### Convoitises sur TRAVAUX PUBLICS DE L'OUEST ?

par E. L. [Lerner]

(*La Cote Desfossés*, 12 juin 1987)

TRAVAUX PUBLICS DE L'OUEST (ETPO) est-elle convoitée par un grand du BTP ? C'est ce que l'on chuchote dans certains milieux. Au siège, on admet que l'entreprise a été contactée plusieurs fois, ce qui ne veut pas dire qu'une opération soit imminente. De fait, ETPO, spécialisée dans les travaux publics (ponts, ouvrages d'art...) dans la région nantaise, est le type même de société régionale intéressant les géants du BTP qui, par ces temps, se recentrent sur l'Hexagone. D'autant que la société jouit d'une très bonne réputation sur le plan local, au niveau notamment de la qualité et de la rapidité.

ETPO va publier pour la première fois des comptes consolidés. Ceux-ci font ressortir un niveau d'activité convenable, avec un chiffre d'affaires de 380 millions de F et un résultat courant avant impôt de l'ordre de 12 millions. Pour l'avenir, ETPO pourrait tirer profit des grands travaux programmés dans l'Ouest (autoroute, TGV Atlantique, ... ). Le groupe possède par ailleurs une filiale de construction sur la Côte-d'Azur et une autre, très prometteuse, en Californie ; il ne dédaigne pas non plus les « coups » à l'étranger, comme au Mali où il participe à la construction d'un barrage.

Compte tenu de ces perspectives, et de l'importante trésorerie d'ETPO qui lui procure des revenus très consistants, certains spécialistes du BTP considèrent comme raisonnable une marge nette de 2 % du chiffre d'affaires, soit une dizaine de millions (200 F par action cotant actuellement 1.421). Malgré la vive hausse du titre ces derniers mois, due peut-être à un début de ramassage, le cours actuel laisse donc encore une marge de manœuvre à des groupes qui voudraient prendre le contrôle de la société. Affaire à suivre.

---